



## BAREME HONORAIRES TTC POUR LA VENTE LOCAUX A USAGE HABITATION

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUM
0 à 50 000 €	12 %
50 0001 € à 100 000 €	7 200 €
100 001 € à 150 000 €	9 600 €
150 001 € à 200 000 €	10 800 €
200 001 € à 250 000 €	12 000 €
250 001 € à 300 000 €	14 400 €
300 001 € à 400 000 €	18 000 €
Au-dessus de 400 000 €	5 %

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention expresse différente entre les parties précisées dans le mandat.

## HONORAIRES TTC POUR LA LOCATION LOCAUX A USAGE HABITATION

A LA CHARGE DU BAILLEUR	A LA CHARGE DU LOCATAIRE
1 mois de loyer charges comprises	Indice ALUR au m <sup>2</sup> selon zone concernée * + 3 €/m <sup>2</sup> pour l'établissement de l'état des lieux

\* Trois zones :

- Zone très tendue (Paris et département voisins) 12 €/m<sup>2</sup>
- Zone tendue (28 agglomérations de plus de 50 000 habitants) 10 €/m<sup>2</sup>
- Hors zone (reste du territoire) 8 €/m<sup>2</sup>



## BAREME HONORAIRES HT POUR LA VENTE LOCAUX COMMERCIAUX, DROIT AU BAIL CESSION DE COMMERCE ET/OU ENTREPRISES

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUM
0 à 50 000 €	10 %
50 000 € à 100 000 €	6 000 €
100 000 € à 150 000 €	8 000 €
150 000 € à 200 000 €	9 000 €
200 000 € à 250 000 €	10 000 €
250 000 € à 300 000 €	12 000 €
300 000 € à 400 000 €	15 000 €
Au-dessus de 400 000 €	4.17 %

## HONORAIRES HT POUR LA LOCATION LOCAUX A USAGE PROFESSIONNEL

5 % du montant total des loyers des 3 premières années.

Les honoraires pour la location ne couvrent pas la rédaction du bail commercial ni l'état des lieux.